

2^e AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Les immeubles ci-dessous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, aux bureaux de la MRC situés au **142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby**, le **MARDI 2 JUIN 2026, à 10h**.

PROPRIÉTAIRE(S) AU RÔLE	NUMÉROS DE RÔLE	LOTS	TAXES MUN. AU 2 JUIN 2026	TAXES SCOLAIRES AU 2 JUIN 2026
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON				
Martin Borduas	6239 83 8681	3 556 208	4 936,96 \$	2,40 \$
Manon Courtemanche	6036 83 8301	3 556 324	2 585,87 \$	365,86 \$
Jean-Sébastien Jubinville	6036 85 7220	3 556 307	83,11 \$	-
Alphonse Lussier	6041 25 2821	3 555 485	1,26 \$	-
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD				
Amanda Julius Lachapelle et Jerry Gamache	8225 67 2760 1	3 988 384	2 314,48 \$	382,84 \$
Lise Martin	7724 90 8336 9	2 596 034	4 315,29 \$	285,62 \$

Certains frais s'ajoutent à ces montants. L'ensemble des taxes, frais, intérêts et pénalités seront annoncés au moment de la vente.

L'immeuble est adjugé au plus haut enchérisseur et est sujet à un droit de retrait d'une période d'un an suivant la date d'adjudication. L'acquéreur doit payer dès l'adjudication. Modes de paiement acceptés : argent comptant, chèque visé ou certifié, traite ou mandat bancaire, mandat-poste et virement Interac.

L'acquéreur, ou son représentant, doit fournir ces renseignements :

1. Personne physique : nom, date et lieu de naissance, adresse résidentielle et postale. S'il y a lieu : mandat ou procuration lorsque représente une autre personne physique.
2. Personne morale: nom, forme juridique, loi constitutive, adresse complète et postale du siège social. Le représentant d'une personne morale doit fournir son nom, sa qualité et un extrait de procès-verbal ou résolution confirmant son pouvoir d'acquérir l'immeuble vendu et nommant un représentant **ou** un mandat **ou** une procuration.

Pour éviter la vente de votre immeuble, **un paiement complet** (capital, frais, intérêts et pénalités) doit être fait à la MRC avant la vente. **Pour joindre un représentant du Service des affaires juridiques, du greffe et des archives de la MRC, veuillez communiquer au 450 378-9976, poste 2222 ou envoyer un courriel à greffe@haute-yamaska.ca.**

Donné à Granby, ce 29 avril 2026.



Valérie Leblanc

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,